



6 janvier 2025

## « Chers administrés »

En effet, c'est une nouvelle année « administrative » qui commence !

- Tout d'abord le recensement de la population qui concerne **TOUS LES HABITANTS** sans exception, et qui sera supervisé par Audrey Watier, secrétaire de mairie et nommée agent recenseur par arrêté municipal ; le recensement se déroulera dans les communes concernées de moins de 10 000 habitants **du 16 janvier au 15 février 2025** .



Chaque foyer trouvera donc dans sa boîte aux lettres, **à partir du 16 janvier**, un courrier explicatif et personnalisé avec des codes permettant le recensement par Internet . *Pour ceux qui ne pourraient pas se faire aider sur Internet ou qui n'auraient aucun accès Internet, une prise de contact avec Audrey sera nécessaire, et elle se déplacera sur RdV à leur domicile.*

- Les élections à la Chambre d'agriculture en janvier 2025 pour certains d'entre vous



Les belles prairies d'élevage de notre vallée

Au niveau de notre commune, préoccupations habituelles en vue de la dernière année pleine de la mandature actuelle :

Travaux de voirie importants sur les chemins ruraux, entretien du patrimoine mobilier et immobilier (étanchéité du toit de l'église, vitres de la salle du Conseil ...) en fonction des finances disponibles, entretien du quotidien dont le fleurissement assuré par Patrick Nothum ...

Le recensement évoqué plus haut va faire apparaître, sinon une hausse du nombre d'habitants, du moins un renouvellement important depuis 2019.

Il est fondamental que tous se sentent impliqués dans la vie de la commune et songent déjà à s'investir en vue des élections municipales de mars 2026. Un souffle nouveau doit animer le futur Conseil Municipal et il n'est pas trop tôt pour y penser ...si nous souhaitons rester indépendants, il faut une équipe complète et dynamique !

*En attendant, la petite commune indépendante et active,  
et son équipe actuelle, souhaite une bonne année 2025  
à tous les Montgonais et beaucoup de succès pour leurs  
projets personnels et professionnels.*

